

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 Octobre 2018**

Département de Saône et Loire  
Arrondissement de LOUHANS,  
Commune de THUREY  
Le 26 octobre 2018

Vu le code général des collectivités territoriales,  
L'an deux mille dix-huit, le 26 octobre, à 19H30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du CGCT, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel FROMONT, Maire.

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux** : Bernard DOURIOT, Evelyne CHANUSSOT, Maryse COULON, Nicolas CHANUSSOT, Christine PERREAUT, Thérèse BOMBRUN, Gérard MATHEY, Benoît MISS et Sandra LANNEAU.

**Était excusé** : David INSELIN

Le Maire ouvre la séance à 19H30 et constate que le quorum est atteint.

- 1. Approbation du compte-rendu de la séance du 27 juillet 2018 à l'unanimité**
- 2. Désignation d'un secrétaire de séance : Maryse COULON**
- 3. Détermination des subventions 2018 aux associations : délibération N° 36**

Le Maire a reçu des demandes de subvention des associations de la commune. Une subvention sera versée à celles qui ont présenté un dossier complet, à savoir : ADMR Saint Germain du Bois, Amicale des parents d'élèves, Jeunes SP Mervans/St Germain/ Simard, Coopérative scolaire du RPI, Red Stars, Dentelle d'Autrefois, Les Amis de la collection, Thurey en fête, Club bon accueil et La Saint Hubert.

À l'unanimité, le conseil accorde les subventions.

- 4. Modification du contrat d'un agent au service entretien : délibération N°37**

En raison de l'arrêt des activités périscolaires, les horaires affectés au service entretien ont été modifiés et il a été nécessaire de diminuer le nombre d'heures des agents. À l'unanimité, le conseil décide de modifier les horaires du service concerné.

- 5. Achat d'un terrain privé pour la création d'un parking au cimetière : délibération N°38**

Le Maire informe le conseil de son projet d'acquérir un terrain privé en vue de la création d'un parking bordant le cimetière. Il a pris contact avec Mr DEGRANGE ainsi qu'avec un géomètre pour délimiter les surfaces (266m<sup>2</sup>). Le projet prévoit 9 places de parking de 2,5 mètres chacune et une place de 3,5 mètres réservée aux personnes à mobilité réduite. Le coût total comprenant l'achat du terrain, les frais de géomètre et les travaux est estimé à environ 13 000€.

## **6. Instauration de la taxe locale d'aménagement : délibération N° 39**

Le Maire expose au conseil que la commune a la possibilité d'instaurer la taxe d'aménagement. Cette taxe permet de compenser les frais de voirie et de raccordement des réseaux qui sont en partie à la charge de la commune lorsqu'elle accorde un permis de construire ou d'aménager. Elle s'applique aux demandes de permis (y compris les demandes modificatives générant un complément de taxation) et aux déclarations préalables.

Par 9 voix pour et 1 abstention, le conseil décide d'instaurer la taxe d'aménagement au taux de 1% et valide la liste des exonérations.

## **7. Subvention école dans le cadre des sorties « piscine » : délibération N° 40**

Depuis la rentrée scolaire, l'activité « piscine » a été rendue obligatoire par l'Éducation Nationale dans les programmes du cycle 3 (CM1, CM2 et 6è). Aussi, la directrice du RPI a sollicité une subvention supplémentaire auprès des 3 communes du RPI pour participer au financement des déplacements des enfants de l'école de Tronchy.

A l'unanimité, le conseil approuve le versement d'une subvention de 200€.

## **8. Adhésion à l'Association des Maires Ruraux de France : délibération N° 41**

Le Maire informe le conseil qu'il serait opportun pour la commune d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux de France qui informe et représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux.

Cette adhésion permettrait également de bénéficier d'informations régulières via l'abonnement à la revue mensuelle « 36 000 communes » et d'un accès à des données juridiques.

À l'unanimité, le conseil approuve l'adhésion à l'AMRF.

## **9. Point sur l'avancement des travaux de la salle des fêtes**

Le Maire donne la parole à Gérard Mathey. Ce dernier informe du bon travail de coordination par l'architecte des différents corps de métier et du respect du calendrier. Les travaux d'isolation extérieure devraient être achevés fin octobre et ceux d'isolation intérieure mi-novembre. Les travaux de maçonnerie se sont terminés semaine 43. Le carrelage intérieur et les deux rampes aluminium extérieures sont commandés.

## **10. Organisation de la cérémonie du 11 novembre**

Le Maire informe de la présence de la sénateur Marie MERCIER et de Bertrand ROUFFIANGE, conseiller départemental. Il précise que dans le cadre de la célébration du centenaire de la signature de l'Armistice, les cloches sonneront durant 11 minutes à 11H00 et que des bougies seront placées au Monument le 10 novembre au soir.

### **11. Présentation des dossiers « école » : recensement scolarisation, projet école numérique rurale, aménagement des classes**

Le Maire donne la parole à Évelyne CHANUSSOT. Elle fait part des directives gouvernementales demandant aux maires d'établir la situation scolaire de tous les enfants âgés de 6 à 16 ans domiciliés sur leur commune. Le recensement a été effectué sur la commune et devra être mis à jour annuellement.

Le Maire fait part au conseil du projet « École numérique » porté par la Région : ce dispositif à caractère optionnel subventionnerait 50% des frais liés à l'achat d'ordinateurs portables et/ou de tablettes numériques pour les élèves de l'école primaire.

La directrice du RPI a communiqué un effectif prévisionnel de 119 élèves pour la rentrée 2019. Des rideaux ont été installés dans les deux classes.

### **12. Travaux d'Intérêt Généraux**

La commune accueille une nouvelle personne pour 140H à effectuer dans le cadre de travaux d'intérêt général.

### **13. Point sur le dossier « permis de construire »**

Le Maire donne la parole à Bernard DOURIOT. Ce dernier communique le nombre de dossiers traités cette année dans le cadre de l'urbanisme :

- 5 demandes de permis de construire,
- 4 demandes de déclaration préalable,
- 12 Certificat d'Urbanisme de type « a » et 4 de type « b » demandés en majorité par les notaires.

### **14. Organisation de la distribution des colis de fin d'année**

La date de distribution des colis est fixée au samedi 15 décembre.

### **15. Changement des équipements copieurs école et mairie + système de sauvegarde des données.**

Un contrat a été signé avec la société Rex Rotary afin d'équiper la mairie d'un système sécurisé de sauvegarde des données informatiques. L'école sera équipée du copieur actuel de la mairie et la mairie d'une imprimante dotée d'une option pliage automatique des documents ce qui lui permettra d'être autonome dans la confection du bulletin municipal.

## 16. Questions diverses

- Le Maire informe que la commune a été sollicitée pour acheter un terrain constructible d'une surface de 9 400m<sup>2</sup>. Le Maire propose de faire une offre au prix de 45 000€. Le conseil émet un avis favorable sur le projet.
- Entretien de la grotte des Libeaux : plusieurs réunions se sont tenues à ce sujet avec Madame Le Maire de Lessard en Bresse et le prêtre de la Paroisse.
- Desserte chez Mr KOHLER : le chemin a été dégagé.
- Une antenne satellite a été installée sur le toit de la mairie de manière à optimiser le débit internet.
- Le chemin des Princes a été débroussaillé : le paiement de la facture de 3 360€ sera effectué pour moitié par les communes de Simard et Thurey
- Le conseil ne donne pas une suite favorable à la demande de Mr Michel GAUDILLERE qui souhaite remplacer par des poteaux les barrières installées par la commune devant son garage situé 7 Route de St Germain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H15.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

**Le Maire**

Jean-Michel FROMONT

